

MESSAGE URGENT :**EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR****Bulletin interne de prévision régionale****à destination des préfets et membres des comités d'experts**

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public - se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : **06-09-2023**Date de début de l'épisode : **06-09-2023****Situation :**

Le passage d'une masse d'air chargée de poussières désertiques principalement sur la moitié ouest de la région Centre-Val de Loire, engendre des niveaux importants de particules PM10 dans l'air ambiant. En conséquence, un dépassement du seuil d'information et de recommandation pour les particules en suspension PM10 (fixé à 50 µg/m3 en moyenne journalière) est prévu pour aujourd'hui mercredi 6 septembre 2023 sur les départements de l'Indre (36), de l'Indre-et-Loire (37) et du Loir-et-Cher (41). Une amélioration est prévue pour la journée du jeudi 7 septembre 2023 entraînant une baisse des concentrations en particules en suspension PM10 passant sous le seuil d'information et de recommandation sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire impliquant la levée de procédure. Pour plus d'informations : Lig'Air (ligair.fr)

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Eure-et-Loir(28)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Indre(36)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Information et recommandation	Levée de la procédure
Indre-et-Loire(37)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Information et recommandation	Levée de la procédure
Loir-et-Cher(41)	PM10	> seuil information et recommandation	conforme	Information et recommandation	Levée de la procédure
Loiret(45)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par :Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr